



La biodiversité au sein des entreprises, c'est possible!

Adopter la gestion différenciée: Pourquoi? Et comment?

Jean-Nicolas Arnould
Pôle wallon de gestion différenciée

Charte « Entreprise nature admise »

Cette charte préconise:

- Gérer les abords de son entreprise de façon à favoriser la biodiversité via une ou plusieurs de ces mesures :
 - o **Mesure 1 : adopter la gestion différenciée**
 - o Mesure 2 : maintenir ou développer les éléments naturels
 - o Mesure 3 : lutter contre les espèces exotiques envahissantes ou non
 - o Mesure 4 : installer des nichoirs à oiseaux ou à insectes
 - o **Mesure 5 : supprimer l'usage des pesticides et privilégier des traitements plus respectueux de nos nappes phréatiques.**



Sommaire



1. Qu'est ce que la gestion différenciée (GD)
2. Législation
3. Pourquoi adopter la GD?
4. Comment adopter la GD?

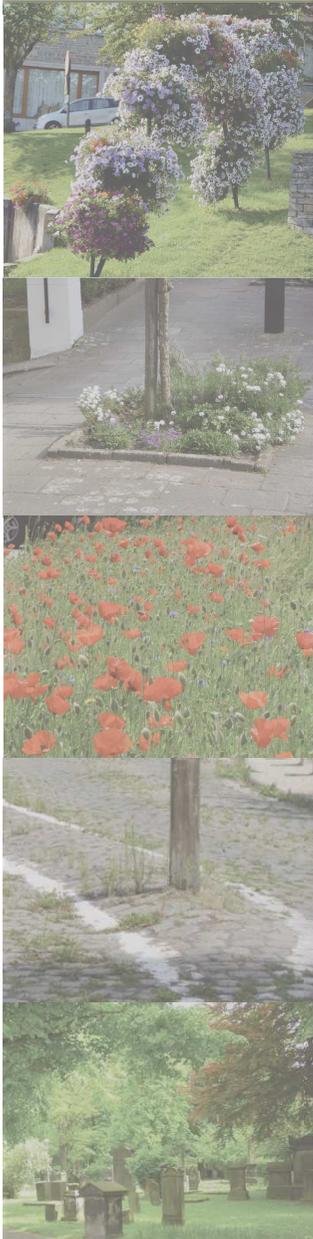


1. Qu'est-ce que la gestion différenciée?

1. Qu'est-ce que la GD?

= compromis entre gestion classique
et écologique des espaces verts

→ « Un ensemble de techniques
adaptées à la gestion d'espaces verts
sans pesticide »



Désherbage
chimique



Désherbage
alternatif



Gestion différenciée

Prévention de la végétation



Enherbement, accueil et
tolérance de la végétation



Désherbage manuel, mécanique,
thermique



Gestion extensive des EV



Communication





2. Législation

La législation wallonne

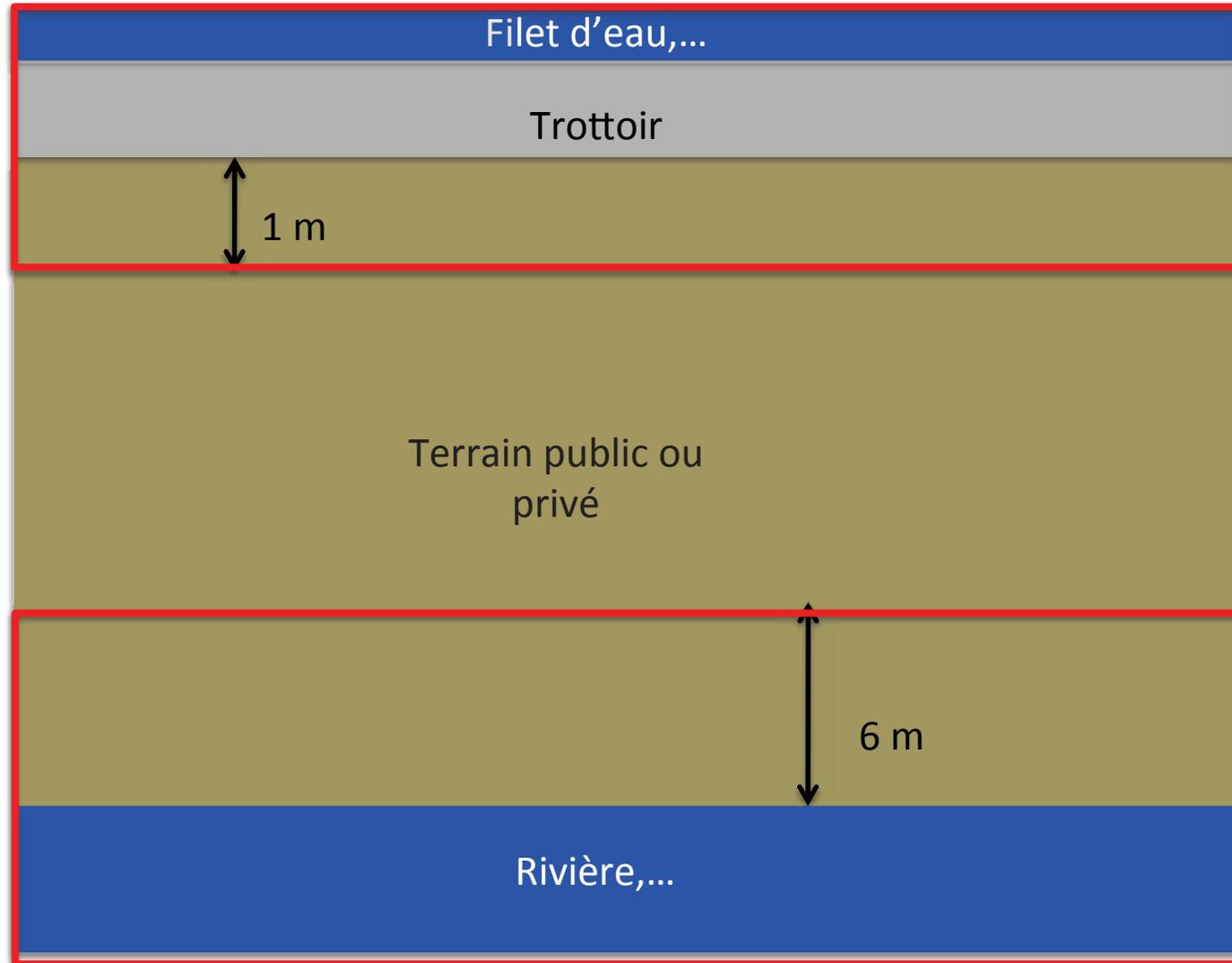
Arrêté du Gouvernement wallon du 11 juillet 2013

- **1er septembre 2014:** interdiction d'appliquer des PPP sur les terrains revêtus non cultivables (dolomies, graviers, pavés,...) reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales ou bordant des eaux de surface et respect de zones tampons.



La législation wallonne

1^{er} septembre 2014: les zones tampons



La législation wallonne

Et le glyphosate?

Autorisé jusqu'au 31 mai 2018 pour les
professionnels titulaires d'une phytolice
P1, P2 ou P3



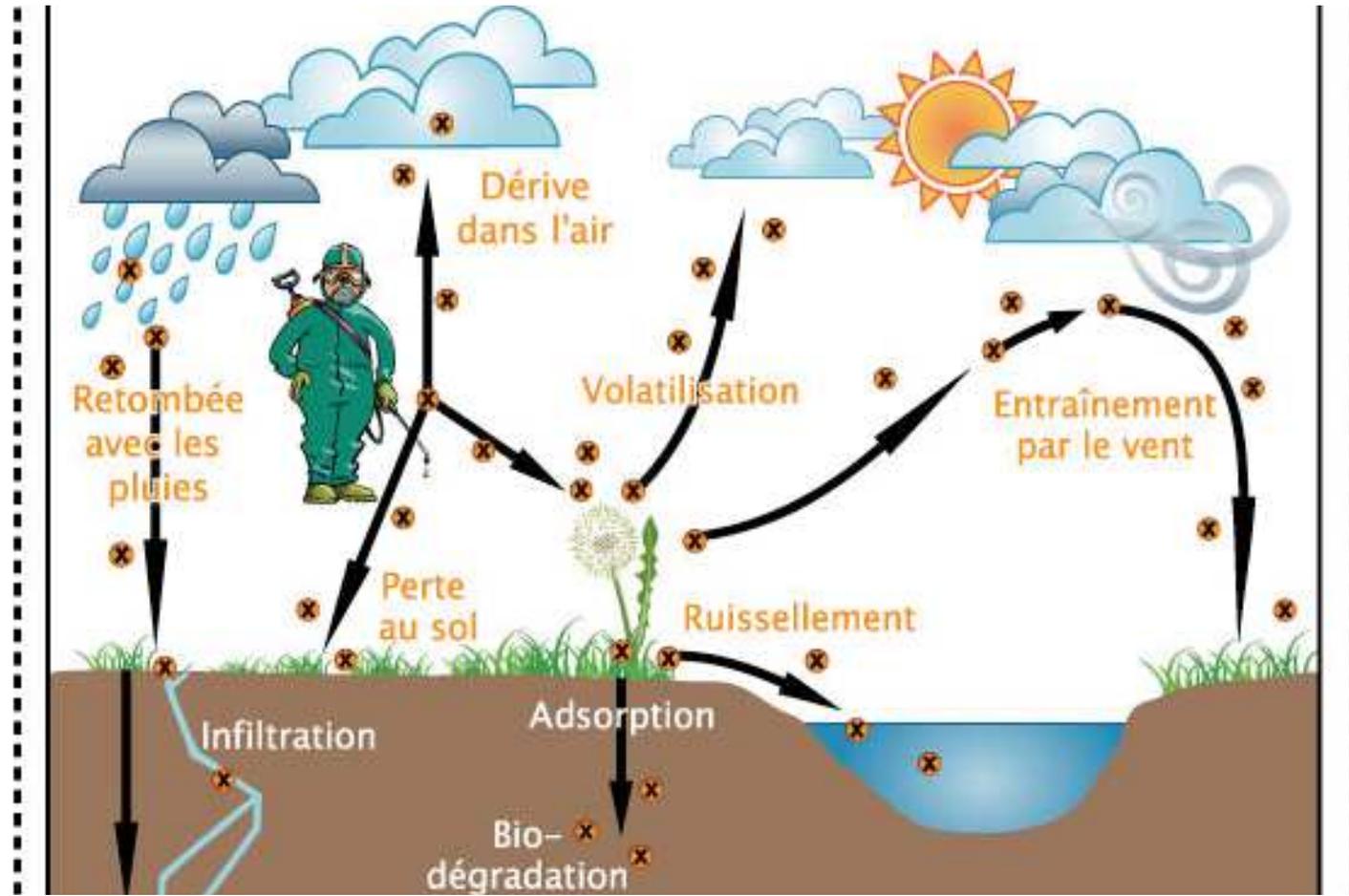
La gestion différenciée et le désherbage alternatif



3. Pourquoi adopter la GD ?

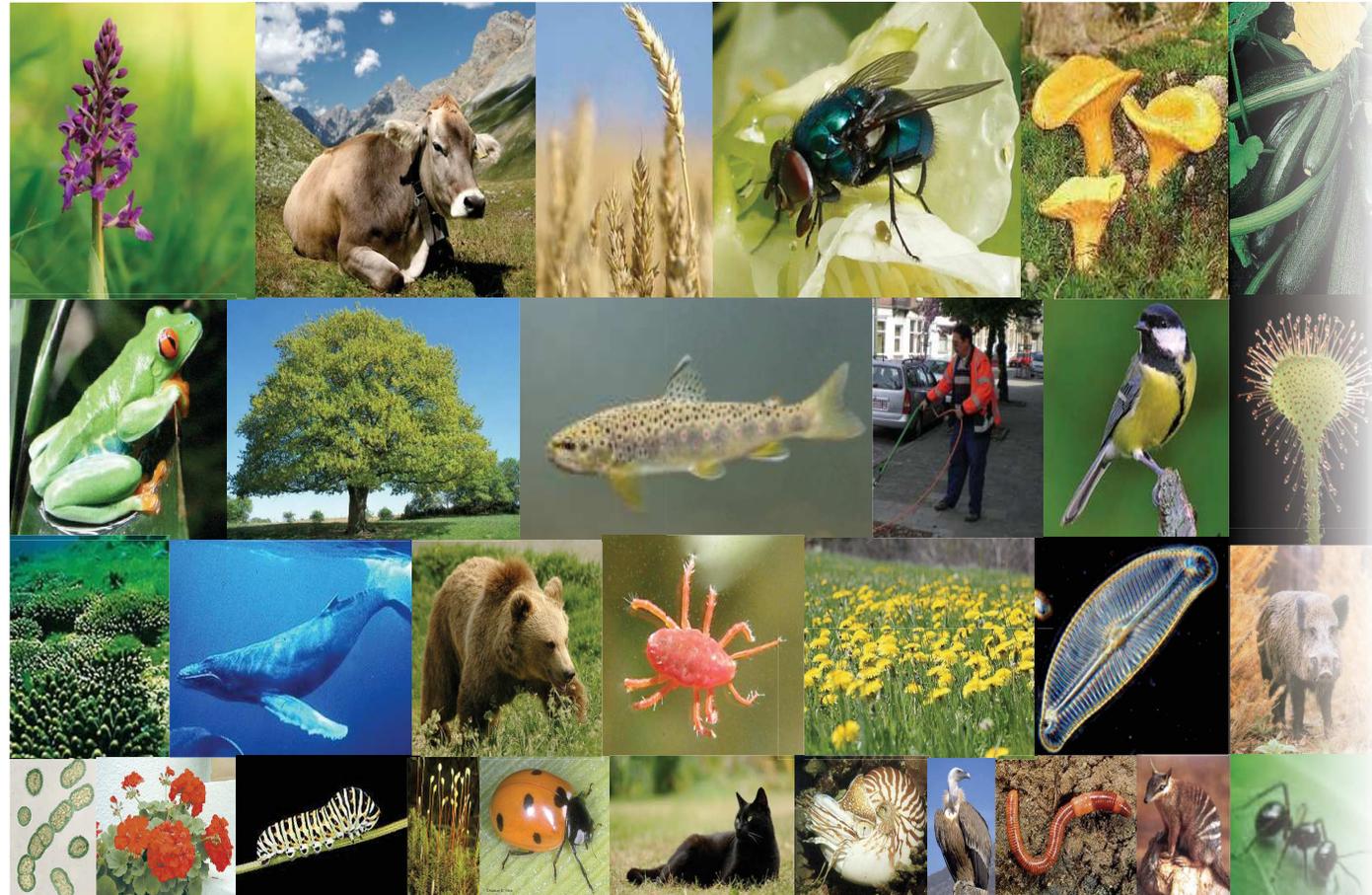
Pourquoi arrêter l'utilisation des pesticides?

Préserver les eaux de surfaces et souterraines



Pourquoi arrêter l'utilisation des pesticides?

Sauvegarder notre biodiversité



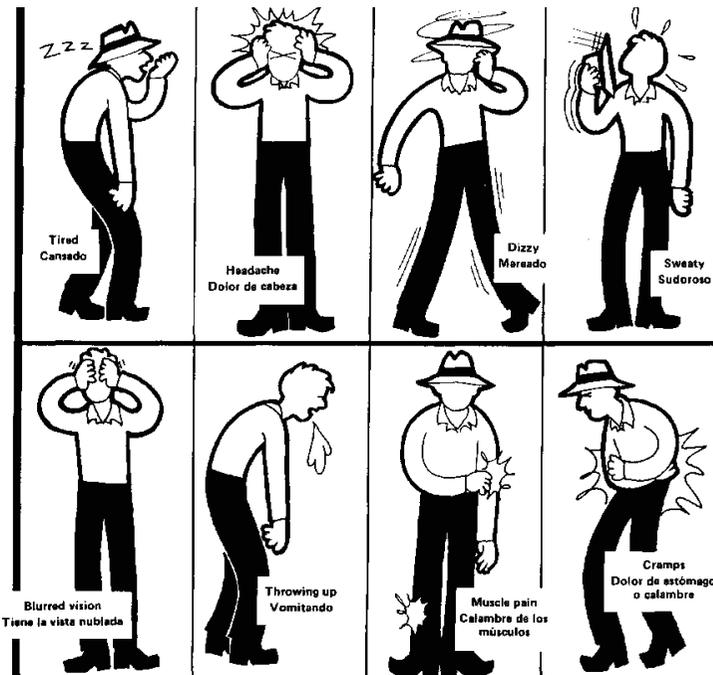
Pourquoi arrêter l'utilisation des pesticides?

La **biodiversité** nous est **nécessaire** (alimentation, matériaux, médicaments,...)
car si nos pollinisateurs devaient disparaître....



Pourquoi arrêter l'utilisation des pesticides?

Impacts sur la santé



La maladie de Parkinson

1,5 % de la population de plus de 65 ans touchée

Qu'est-ce que c'est ?

Dégénérescence d'un type de neurones : les **neurones dopaminergiques**.

- Ces neurones produisent la **dopamine** qui est une des **substances neurotransmettrices** du système nerveux. La dopamine intervient au niveau des **neurones qui contrôlent les mouvements** du corps.
- Le **manque** de dopamine dans le cerveau entraîne des **troubles du mouvements**.

Principaux symptômes

Lenteur des mouvements, rigidité des membres, tremblements réguliers, troubles de l'équilibre.

Pourquoi arrêter l'utilisation des pesticides?

Pour l'image de votre entreprise





4. Comment adopter la GD?



GD = techniques classiques + techniques alternatives

- ❧ Fleurissement avec annuelles horticoles
- ❧ Désherbage chimique
- ❧ Pelouse régulièrement tondue
- ❧ Haies mono spécifiques
- ❧ Taille radicale des arbres
- ❧ ...

- ❧ Fleurissement vivaces, prairies fleuries...
- ❧ Désherbage mécanique,...
- ❧ Tonte différenciée, fauche...
- ❧ Haies libres
- ❧ Taille douce des arbres
- ❧ ...

Techniques alternatives aux parterres d'annuelles horticoles



Parterres de plantes vivaces et/ou indigènes!

Techniques alternatives aux parterres d'annuelles horticoles

Ou pré fleuri!



Techniques alternatives aux étendues de gazon

Tonte différenciée!



Techniques alternatives aux étendues de gazon

Ou pâturage extensif!



Lasne

Techniques alternatives aux plantations mono spécifiques exotiques

Haies « libres »!



Techniques alternatives Au désherbage chimique

Paillage!



Techniques alternatives

Au désherbage chimique

Ou plantes couvre-sols!



Techniques alternatives Au désherbage chimique

Ou non désherbage!



Enghien



Huy



Strasbourg



Genappe



Méthodes de désherbage alternatif

Désherbage manuel



Désherbage mécanique



Désherbage thermique



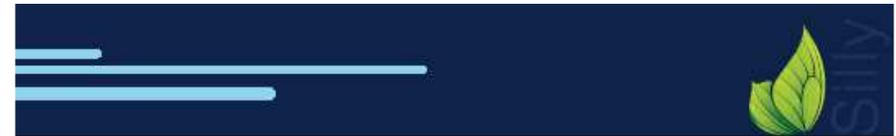
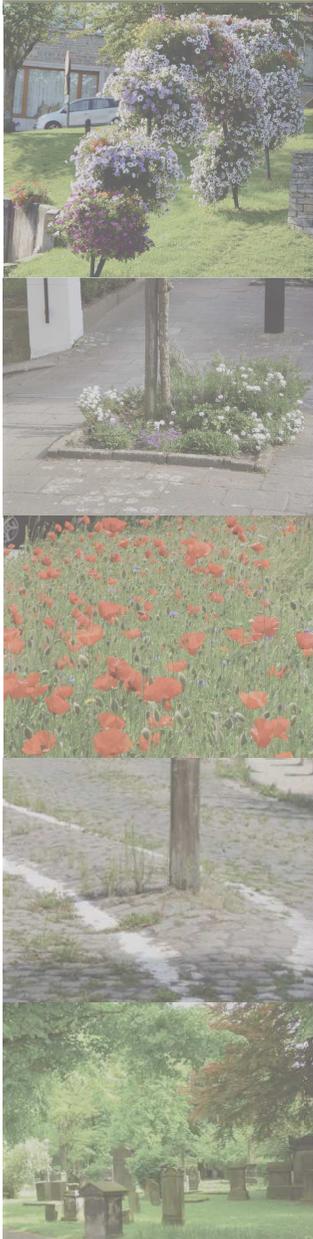


Et communiquer...

Communiquer

- en interne (réunions, documents officiels...)
- en externe

pour informer de la démarche, convaincre des enjeux, limiter les plaintes, susciter des initiatives



Service des Travaux et de l'Environnement

La Commune de Silly se lance dans le principe de la Gestion différenciée (GD)

La gestion différenciée est une nouvelle approche de la gestion des espaces verts, plus respectueuse de l'environnement, sans perte de qualité. Elle remet en question le « tout horticoles », sans toutefois le bannir. Le principe est d'appliquer à chaque espace vert de la commune le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation... Ainsi pour certains on choisira de maintenir une gestion assez intensive, tandis que pour d'autres, on optera pour une gestion plus extensive. A l'échelle de notre commune, la GD permettra donc de renforcer la diversité de nos types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de produits chimiques déjà très limitée à Silly.

C'est avec l'aide du Pôle de Gestion Différenciée (PGD), soutenu lui-même par la Région wallonne, que la Commune de Silly compte mettre en place ce nouveau mode de gestion. Une première réunion avec les responsables du PGD a eu lieu en présence de membres du Collège et du personnel communal (éco-conseiller, responsables du service travaux, jardiniers). Nos jardiniers viendront de terminer une formation dispensée par le Pôle. Un inventaire de tous les espaces verts est en cours de finition et débouchera sur la classification de ceux-ci. Sur base de cette classification, on remettra en question la façon dont est entretenu chaque espace vert. « Le nombre de tontes est-il justifié ? » « Est-il nécessaire d'avoir une grande surface enherbée à cet endroit ? » « Ne peut-on pas changer de type de plantes dans tel massif ? ». C'est ce type de questions qui pourra entraîner un changement du mode de gestion de tel ou tel espace vert.

Bref, la GD aura des effets positifs sur la qualité de notre biodiversité, elle sera plus respectueuse de l'environnement et permettra de dégager du temps. Nous ne manquons pas de vous tenir informé de la progression de cette mise en place. Pour en savoir plus sur la gestion différenciée, nous vous invitons à consulter le site internet du PGD : www.gestiondifferentiee.be.

Silly adhère au projet « commune MAYA »

Saviez-vous que la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales sont assurées par les insectes butineurs ? 1/3 de l'alimentation humaine est produite grâce à ces insectes...

Que propose le projet ?

- Maintenir ou restaurer le réseau d'espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs;
- Reconstituer des espaces riches en plantes mellifères et soutenir l'activité apicole sur la commune.

En adhérant à ce projet, la Commune de Silly peut devenir un acteur significatif de la préservation des abeilles et (donc) de la biodiversité.

Le projet s'étale sur un minimum de trois années au cours desquelles la commune s'engage à :

- réaliser des plantations de végétaux mellifères sur son territoire;
- organiser des rencontres avec les apiculteurs locaux afin d'identifier leurs attentes;
- mettre en place une campagne annuelle de sensibilisation;
- instaurer une semaine de l'abeille (tous les 3 ans);
- intégrer un pourcentage d'au moins 20% de fleurs mellifères dans les fleurissements communaux;
- inventorier et mettre à disposition des sites propices à l'installation de ruches;
- réduire au maximum l'emploi de pesticides dans les espaces gérés par la commune⁽¹⁾;
- adhérer à la convention « Bords de routes - Fauchage tardif »⁽²⁾;
- établir un plan de gestion différenciée des espaces verts communaux⁽³⁾.

Nous appelons dès à présent les apiculteurs siliens mais aussi les personnes dont l'activité est liée à cette problématique (production de fruits, cultures spécialisées, ...) à se manifester auprès de notre éco-conseiller Philippe Vicoat (068 25 05 30, philippe.vicoat@publink.be).

(1) la commune n'y emploie depuis plusieurs années
(2) convention signée par la commune depuis 10 ans
(3) en cours

Véhicule électrique

En partenariat avec la Région wallonne, notre commune a acheté un véhicule 100% électrique. Ce véhicule permettra de renforcer notre service propreté publique tout en ayant une démarche plus respectueuse pour l'environnement. Le prix de ce véhicule s'élève à 31 500 000 dont 18 200 000 sont subventionnés par la Région.

Outils de communication Adalia

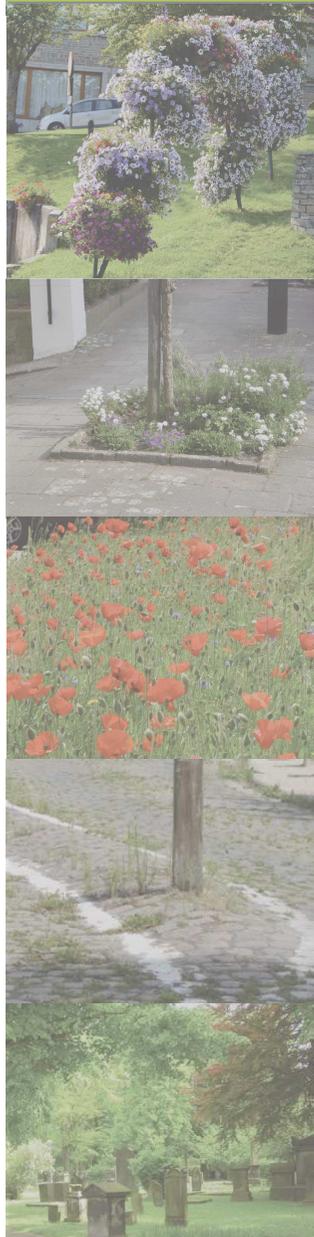
Aide à la communication vers le grand public

Ici, votre commune applique
une **gestion écologique**



Gestion différenciée des espaces verts

Aide à la communication vers le grand public





La gestion différenciée des espaces verts

C'est une gestion qui s'adapte à chaque espace vert, en fonction de leur utilisation et de leur localisation dans la commune. Elle permet de mieux répartir les ressources d'entretien des espaces verts au profit d'un triple avantage :

- Ecologique** : des actions favorables à la biodiversité, respectueuses de l'environnement et de la santé
- Economique** : réduction de la consommation d'eau et de produits chimiques, réduction des surfaces condues régulièrement
- Social** : aménagements adaptés à l'utilisation par les habitants



Depuis que la commune pratique la gestion différenciée des espaces verts, je travaille de manière plus efficace pour améliorer le cadre de vie des riverains.

Pourquoi pas dans votre jardin ?
Demandez conseil à votre commune !

Consultez les astuces sur le site www.gestiondifferenciee.be



Le Pôle wallon de Gestion Différenciée est une subventionnée par la Région Wallonne, qui aide les services communaux à mettre en place la gestion différenciée de leurs espaces verts.



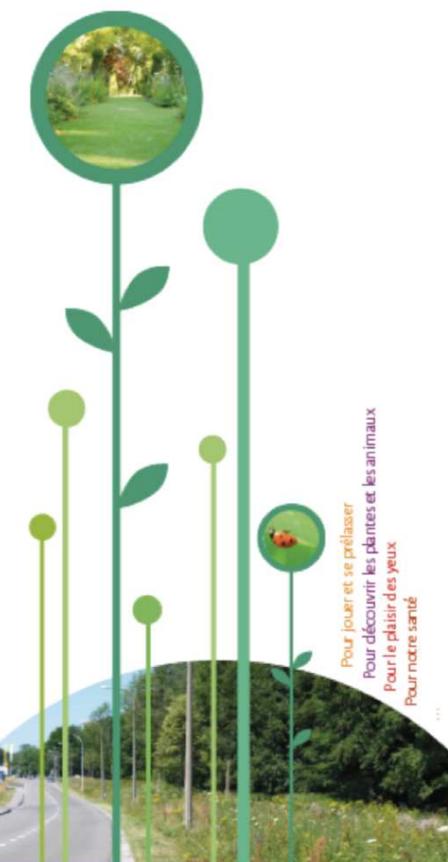
Wallonie

Votre commune ne pratique pas encore la gestion différenciée ? Rendez-vous sur notre site internet et visitez la rubrique : **Je fais bouger ma commune**



Le pôle de gestion différenciée www.gestiondifferenciee.be

Ma commune pratique une gestion différenciée de ses espaces verts pour que chacun y trouve son bonheur



Pour jouer et se prélasser
Pour découvrir les plantes et les animaux
Pour le plaisir des yeux
Pour notre santé

Édition et graphisme : Pôle de Gestion Différenciée - Graphic Design : Hélios.be - Photos : Thinkstock - Impprimé sur papier 100% recyclé



Merci pour votre attention